



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 JUIN 2017 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 40
absents représentés : 12
absents : 2

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 19 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Éric Kerrouche.

Présents :

Mesdames et Messieurs Éric KERROUCHE, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Claude SAUBION, Pierre FROUSTEY, Jean-François MONET, Benoît DARETS, Patrick BENOIST, Marie APHATIE, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Xavier GAUDIO, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Pascal BRIFFAUD, Alain CAUNÈGRE, Nicole CHUSSEAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Nathalie DECOUX, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Patrick LACLÉDÈRE, Corine LAFITTE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Arnaud PINATEL, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

M. Alain LAVIELLE a donné pouvoir à M. Éric KERROUCHE, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Nelly BÉTAILLE a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Céline FERREIRA a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sabine RICHARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION.

Absentes :

Mesdames Nathalie CASTETS et Chantal JOURAVLEFF.

Secrétaire de séance :

Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST.

[illegible]

- 2 - Budget annexe Aygueblue
- 3 - Budget annexe Pôle culinaire
- 4 - Budget annexe Transports

- 5 - Budget annexe Déchets-Environnement

- 6 - Budget annexe ZAE Bénèsse-Maremne
- 7 - Budget annexe ZAE Capbreton
- 8 - Budget annexe ZAE Josse
- 9 - Budget annexe ZAE Magescq
- 10 - Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse
- 11 - Budget annexe ZAE Saubrigues
- 12 - Budget annexe ZAE Selgnosse - Laubian 2
- 13 - Budget annexe ZAE Selgnosse - Laubian 3
- 14 - Budget annexe ZAE Soustons

49 POUR - 1 ABST
UNANIMITÉ
40 POUR - 9 ABST
1 CONTRE
42 POUR - 1 ABST
7 CONTRE
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

Monsieur le Président, qui n'a pas participé aux votes des comptes administratifs correspondants au budget principal et aux 13 budgets annexes revient dans la salle.

Arrivée de Monsieur Fabrice Datcharry, qui avait jusque-là donné pouvoir à Monsieur Pascal Briffaud

D - Affectations du résultat

- 1 - Budget principal
- 2 - Budget annexe Aygueblue
- 3 - Budget annexe Pôle culinaire
- 4 - Budget annexe Transports
- 5 - Budget annexe Déchets-Environnement

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

Arrivée de Madame Cécile Crochet, qui avait jusque-là donné pouvoir à Monsieur Arnaud Pinatel

E - Remise gracieuse d'une créance à la Société Publique Locale « Digital Max » d'un montant de 38 275,30 € correspondant aux remboursements de la mise à disposition d'un agent dus au titre de l'exercice 2014 et mis en recouvrement suivant titre exécutoire n° 817, bordereau 104 du 31 décembre 2014

UNANIMITÉ

F - Décisions modificatives

UNANIMITÉ

G - Création de budgets annexes pour les zones d'activité économique communales transférées à MACS

- 1 - Création d'un budget annexe relatif à la zone d'activité économique le Marlé à Tosse et adoption du budget correspondant
- 2 - Création d'un budget annexe des zones d'activité économique communales transférées à MACS depuis le 1^{er} janvier 2017 et adoption du budget correspondant

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

H - Approbation du projet de convention à intervenir entre MACS et ses communes membres pour la participation à l'établissement public foncier local « Landes Foncier »

UNANIMITÉ

Moyennes 2014 à 2016 des droits de mutation des 23 communes de MACS	Participation MACS à Landes Foncier 16 %	Participation communes à MACS 5,33 %
3 911 868 €	625 899 €	208 503 €

3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*Rapporteur : Monsieur Pierre Froustey*

A - Stratégie de dynamisation économique du territoire intégrant le régime d'aides auprès des entreprises

UNANIMITÉ

B - Création d'une zone d'activité économique sur la commune de Tosse

UNANIMITÉ

C - Zone d'activité économique Pédebert à Soorts-Hossegor - Construction d'une pépinière-hôtel d'entreprises dédiée à la filière glisse - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et composition du jury de concours

UNANIMITÉ

D - Zone d'activité économique de Terreblanque à Saint-Vincent de Tyrosse - Vente du lot 3.6 à la SASU LYNEO (activité de pisciniste)

UNANIMITÉ

Numéro de lot	Acquéreur	Activités	Contenance approximative	Prix H.T.
3.6	M. Guillaume PIQUET (SASU LYNEO, PISCINES)	Pisciniste	1 036 m ²	67 340 €

E - Tourisme - Demande de classement de l'Office de tourisme intercommunal en catégorie I

UNANIMITÉ

4

VOIRIE - MOBILITÉ - TRANSPORTS*Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Saublon*

A - Voirie - PPI 2015-2020 - Opérations sous maîtrise d'ouvrage communale - Approbation de projets de conventions de financement au titre du fonds de concours communautaire :

1 - Opération de requalification route du marais à Labenne

UNANIMITÉ

Estimation totale de l'opération est de 274 337,00 € TTC

Montant des dépenses éligibles HT	122 586,50 €
TVA	24 517,30 €
Total des dépenses TTC	147 103,80 €
Fonds de concours MACS HT	61 293,25 €
Financement communal y compris la TVA	85 810,55 €
Total financement	147 103,80 €

2 - Opération de requalification du centre-ville à Soorts-Hossegor

UNANIMITÉ

Estimation totale de l'opération est de 2 664 098,16 € TTC

Estimation pour la tranche ferme à 890 547,50 € HT

Montant des dépenses éligibles HT	890 547,50 €
TVA	178 109,50 €
Total des dépenses TTC	1 068 657,00 €
Fonds de concours MACS HT	445 273,75 €
Financement communal y compris la TVA	623 383,25 €
Total financement	1 068 657,00 €

Estimation pour la tranche conditionnelle n°1 à 78 509,50 € HT

Montant des dépenses éligibles HT	78 509,50 €
TVA	15 701,90 €
Total des dépenses TTC	94 211,40 €

Fonds de concours MACS HT	39 254,75 €
Financement communal y compris la TVA	54 956,65 €
Total financement	94 211,40 €

3 - Opération de requalification d'une liaison douce sur RD 418 à Capbreton
Estimation totale de l'opération est de 262 260,00 € TTC

UNANIMITÉ

Montant des dépenses éligibles HT	172 087,90 €
TVA	34 417,58 €
Total des dépenses TTC	206 505,48 €
Fonds de concours MACS HT	86 043,95 €
Financement communal y compris la TVA	120 461,53 €
Total financement	206 505,48 €

B - Voirie - PPI 2015-2020 - Opérations sous maîtrise d'ouvrage communautaire - Réaménagement d'une liaison douce le long de la route de Bayonne à Saint-Geours-de-Maremne - Approbation du projet de convention de financement au titre du fonds de concours communal

UNANIMITÉ

Estimation totale de l'opération est de 163 492,52 € TTC

Total des dépenses éligibles HT	108 380,57 €
TVA	21 676,11 €
Total des dépenses TTC	130 056,68 €
Fonds de Concours Communal HT	45 716,84 €
1 % Paysage	16 946,90 €
Financement MACS y compris la TVA	67 392,94 €
Total financement	130 056,68 €

C - Voirie - Approbation d'une convention de puisage d'eau sur les bornes installées sur les réseaux de distribution d'eau potable

UNANIMITÉ

D - Mobilité - Défrichement pour la liaison douce Soustons-Azur - Autorisation donnée au président pour déposer une demande de défrichement sur une surface de 0,56 ha sur la commune d'Azur

UNANIMITÉ

E - Transport - Société Publique Locale (SPL) Trans-Landes

1 - Approbation du nouveau Pacte d'actionnaires de la société lié à l'ouverture de l'actionariat à la commune d'Ondres et aux Communautés de communes Côte Landes Nature et Cœur des Landes et nomination du candidat unique, Monsieur Jean-Claude Saubion, qui prend effet immédiatement en application des dispositions du 5^{ème} alinéa de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales

UNANIMITÉ

2 - Renonciation à l'exercice du droit de préemption sur les actions cédées par le Département des Landes à la Région Nouvelle Aquitaine

UNANIMITÉ

F - Transport - Approbation du projet d'avenant n° 9 au contrat d'obligations de service public avec la Société Publique Locale Trans-Landes - Modification du réseau à compter du 4 septembre 2017

51 POUR - 1 ABST

5 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Jean-François Monet

A - Aménagement de terrains sportifs Quartier Burry par la commune de Saint-Vincent de Tyrosse - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU - Approbation de la mise en compatibilité n° 1 du PLU de Saint-Vincent de Tyrosse

UNANIMITÉ

B - Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Vincent de Tyrosse - Arrêt du projet de PLU - Bilan de la concertation

UNANIMITÉ

C - Plan local d'urbanisme de la commune de Josse - Approbation de la modification n° 1 du plan

UNANIMITÉ

6 ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Rapporteur : Monsieur Patrick Benoist

A - Fonds de concours transition énergétique

1 - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Jean-de-Marsacq

UNANIMITÉ

Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant fonds de concours
Ecole, cantine, salle des fêtes	Isolation toiture	12 835,20 €	1 727,75 €

2 - Prolongation de la validité du fonds accordé à la commune de Labenne pour les travaux du restaurant municipal jusqu'au 31 décembre 2018, le démarrage des travaux étant programmé en 2018

UNANIMITÉ

3 - Ajustement, par référence au coût définitif des travaux, du montant du fonds accordé à la commune de Saint-Martin-de-Hinx pour les travaux de la salle Sainte Bernadette à 6 520,77 € au lieu des 6 357,57 € délibérés le 27 septembre 2016 sur la base du plan de financement prévisionnel

UNANIMITÉ

B - Attribution d'aides en faveur de la transition énergétique à destination des communes

UNANIMITÉ

1 - Commune d'Azur

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Azur	Mairie	Isolation toiture, menuiseries, chauffage, LED	96 118,10 €	48 059,05 €

2 - Commune de Bénèze-Maremne

UNANIMITÉ

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Bénèze-Maremne	Salle La Poste	Menuiseries, LED	5 415,08 €	2 707,54 €

3 - Commune de Capbreton

UNANIMITÉ

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Capbreton	Hôtel de ville Maison Nismes Mairie	Menuiseries	80 273,76 €	40 136,88 €

Capbreton	Mur à gauche	LED	2 592,00 €	1 296,00 €
-----------	--------------	-----	------------	------------

4 - Commune de Josse

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Josse	Rénovation Mairie	Iso toiture, menuiseries, chauffage, LED	64 004,33 €	32 002,17 €
Josse	Extension Mairie	Construction	80 € / m² SHON 99 m²	7 920,00 €

UNANIMITÉ

5 - Commune de Labenne

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Labenne	Logement fonction du camping municipal	Menuiseries	5 402,83 €	2 701,42 €

UNANIMITÉ

6 - Commune de Saint-Vincent de Tyrosse

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Saint-Vincent de Tyrosse	Gymnase du Midi	LED	9 095,80 €	4 547,90 €

UNANIMITÉ

7 - Commune de Saubion

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Saubion	Salle des fêtes, salle des associations et bibliothèque	Régulations	3 376,00 €	1 688,00 €

UNANIMITÉ

8 - Commune de Seignosse

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Seignosse	Mairie	Menuiseries, LED	38 374,00 €	19 187 €

UNANIMITÉ

9 - Commune de Vieux-Boucau

Commune	Bâtiment	Travaux	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
Vieux Boucau	Mairie	LED	1 442,52 €	721,26 €

UNANIMITÉ

C - Création d'une société d'économie mixte relative à la production d'énergies renouvelable en partenariat avec QUADRAN - Préadhésion à la Fédération des entreprises publiques locales pour l'accompagnement à la création

43 POUR - 9 ABST

7

DÉPENDANCE - LOGEMENT*Rapporteur : Madame Marie Apathie*

A - Opération de construction de 9 logements locatifs sociaux par Clairsienne, « Gulmont » à Angresse

- 1 - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 24 299,98 €
- 2 - Garanties d'emprunts - Prêt sans préfinancement

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

B - Opération d'acquisition-réhabilitation de 2 logements locatifs sociaux par XL Habitat, « Ancienne École » à Azur - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 6 200 €

UNANIMITÉ

C - Opération d'acquisition-réhabilitation d'1 logement locatif social par XL Habitat, « Ancien Presbytère 1 » à Azur - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 2 500 €

UNANIMITÉ

D - Opération d'acquisition-réhabilitation de 2 logements locatifs sociaux par XL Habitat, « Ancien Presbytère 2 » à Azur - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 5 000 €

UNANIMITÉ

E - Opération de construction de 17 logements locatifs sociaux par Clairsienne, « La Chênale » à Benesse-Mareme

- 1 - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 46 099,96 €
- 2 - Garanties d'emprunts - Prêt sans préfinancement

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

F - Opération de construction de 7 logements locatifs sociaux par Clairsienne, « La vieille Poste » à Benesse-Mareme

- 1 - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 19 299,98 €
- 2 - Garanties d'emprunts - Prêt sans préfinancement

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

G - Opération de construction de 18 logements locatifs sociaux par XL Habitat, « Le Gaillou » à Capbreton - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 48 599,96 €

UNANIMITÉ

H - Opération de construction de 16 logements locatifs sociaux par XL Habitat, « Tallere 2 » à Soustons - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 42 999,96 €

UNANIMITÉ

I - Opération de construction de 28 logements locatifs sociaux par Clairsienne, « Ballerina » à Soustons

- 1 - Participation financière de la Communauté de communes d'un montant de 60 015,03 €
- 2 - Garanties d'emprunts pour l'acquisition en VEFA de 28 logements locatifs sociaux par Clairsienne, « Ballerina » à Soustons - Prêt sans préfinancement

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

8

SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE*Rapporteur : Monsieur Benoît Darets*

A - Sports - Délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Aygueblue

- 1 - Rapport annuel d'activité 2016 du délégataire de service public Vert Marine
- 2 - Modification de la grille tarifaire par voie d'avenant n° 7 à la convention

UNANIMITÉ
UNANIMITÉ

B - Sports - Pôle Glisse et pratiques urbaines à Capbreton - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et composition du jury de concours

UNANIMITÉ

C - Sports - Modification du règlement d'attribution des subventions sportives - Dotations financières aux équipes premières des sports collectifs

UNANIMITÉ

D - Sports - Attribution de fonds de concours « équipements sportifs »

1 - Commune de Labenne

Montant prévisionnel HT des travaux	823 816 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	823 816 €
Montant des subventions sollicitées	480 000 €
Montant à charge de la commune	343 816 €
Fonds de concours de MACS (taux de 40 % plafonné à 120 000 €)	120 000 €
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20 % minimum)	223 816 €

UNANIMITÉ

2 - Commune de Seignosse

Montant prévisionnel HT des travaux	477 000 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	477 000 €
Montant des subventions sollicitées	0 €
Montant à charge de la commune	477 000 €
Fonds de concours de MACS (taux de 40 % plafonné à 120 000 €)	120 000 €
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20 % minimum)	357 000 €

UNANIMITÉ

3 - Commune de Saint-Martin-de-Hinx

Montant prévisionnel HT des travaux	46 002 €
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	46 002 €
Montant des subventions sollicitées	0 €
Montant à charge de la commune	46 002 €
Fonds de concours de MACS (taux de 45 % commune éligible au fonds de concours solidaire)	20 701 €
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20 % minimum)	25 301 €

UNANIMITÉ

4 - Commune de Saint-Jean-de-Marsacq

Montant prévisionnel HT des travaux	134 085€
Montant prévisionnel HT des travaux éligibles	134 085€
Montant des subventions sollicitées	93 020€
Montant à charge de la commune	41 065€
Fonds de concours de MACS (taux de 45 % commune éligible au fonds de concours solidaire dans respect de la règle de participation minimale de 20 %)	14 248 €
Reste à charge de la commune, fonds de concours déduit (20 % minimum)	26 817 €

UNANIMITÉ

9 NUMÉRIQUE

Rapporteur : Monsieur le Président

Délégation de service public pour la réalisation, le financement et l'exploitation du réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques - Rapport annuel d'activité pour 2016 du délégataire de service public SAS MACS THD

UNANIMITÉ

10 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur le Président

A - Définition des modalités d'accomplissement de la journée de solidarité instituée par la loi n° 2008-351 du 16 avril 2008 au sein de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

UNANIMITÉ

B - Approbation du projet de règlement sur l'aménagement du temps de travail au sein de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

UNANIMITÉ

C - Modalités de réalisation et de compensation des heures supplémentaires

UNANIMITÉ

	D - Conditions d'utilisation des véhicules de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud	UNANIMITÉ
	E - Ouvertures de postes liées à des avancements de grade	UNANIMITÉ
	F - Gestion du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud - Approbation du projet de convention de gestion avec le Centre de gestion des Landes	UNANIMITÉ
11	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i> Décisions prises par Monsieur le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire en matière de : - marchés publics - culture - finances - développement économique	EXPOSÉ

À Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 29 juin 2017

Le président,

Éric KERROUCHE

